

Municipalité de Lac-Sainte-Marie MRC Vallée-de-la-Gatineau Province de Québec 106, chemin de Lac-Sainte-Marie, C.P.97 Lac-Sainte-Marie (Québec) JOX 1Z0 Tel.: (819) 467-5437 Fax: (819) 467-3691 dg@lac-sainte-marie.com

AVIS PUBLIC PROMULGATION

Est par les présentes donné que le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie a, à sa session ordinaire du 14 mai 2025, adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT # 2025-001 RELATIF À LA TARIFICATION DES PERMIS, CERTIFICATS ET DES DEMANDES EN URBANISME.

Ledit règlement peut être consulté à l'édifice de la municipalité de Lac-Sainte-Marie au 106, chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0, durant les heures normales de bureau ainsi que sur le site internet de la municipalité au www.lac-sainte-marie.com.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT ENTRERA EN VIGUEUR APRÈS L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS ÉDICTÉES PAR LA LOI.

Donné à Lac Sainte-Marie le 15 mai 2025.

Céline Gauthier Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, certifie par la présente, tel que prévu au règlement 2022-04-001 adopté le 21-04-2022 par le conseil Municipal, que l'avis public concernant le règlement numéro 2025-001 a été publié sur le site Internet de la Municipalité le 15 mai 2025 et affiché à partir du babillard de l'entrée principale du bureau municipale ainsi qu'à l'entrée principale du bureau de poste.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 15e jour de mai 2025.

Céline Gauthier Directrice générale